



L'art et l'artifice

Découverte de nouvelles violations de sanctions par la Corée du Nord en République démocratique du Congo

Deux hommes d'affaires nord-coréens ayant contourné des sanctions internationales en République démocratique du Congo ont remporté plus de contrats gouvernementaux qu'il ne s'était avéré auparavant, selon de nouvelles informations examinées par The Sentry.¹ Leur entreprise, Congo Aconde, s'avère avoir eu un plus vaste accès à des dollars américains, par le biais d'une banque locale, pendant qu'ils menaient des projets de travaux publics dans au moins trois provinces de la RDC.² Le duo aurait également des connections plus étroites avec Pyongyang. De plus, les deux hommes ont vraisemblablement travaillé en RDC pour le compte d'une société gouvernementale nord-coréenne de création peu connue, la Korea Paekho Trading Corporation.

Ces révélations, ainsi que des indications selon lesquelles des filiales de la Korea Paekho Trading Corporation ont opéré en Afrique occidentale et centrale, soulèvent des questions importantes concernant l'application des sanctions à l'encontre de la Corée du Nord. Elles démontrent notamment la façon dont des acteurs nord-coréens ont exploité des contrôles institutionnels et des juridictions faibles souffrant de corruption à grande échelle. D'autres acteurs enfreignant des sanctions ont suivi ce même modèle. Dans le cas de la RDC, des manquements au devoir de vigilance au sein des institutions publiques et privées pourraient créer un risque systémique pour une économie dépendant énormément de l'accès aux dollars américains par le biais de banques internationales.

Afin de garantir l'efficacité des institutions en première ligne dans la mise en application des sanctions en RDC et au-delà, les gouvernements, entités multilatérales et banques internationales devraient fournir une aide appropriée, tout en agissant contre le type d'opportunisme détaillé dans ce rapport. En particulier, les États-Unis, le Groupe d'action financière (GAFI) et les banques internationales devraient aider le gouvernement congolais et les banques locales à améliorer leur capacité de lutte contre le financement illicite, en plus de fournir un soutien plus vaste au continent africain.

Une ville monumentale*

Congo Aconde, une société de construction dirigée par deux ressortissants nord-coréens, a entrepris des activités auparavant non répertoriées dans une ville du sud-est du pays, Kolwezi.³ Les activités de Congo Aconde dans cette capitale

* Ce rapport et ses conclusions se fondent sur des recherches documentaires, des analyses financières et des entretiens entrepris par The Sentry. Selon les indications contenues dans ce rapport, certaines sources ont accepté de parler avec des membres de l'équipe The Sentry à condition de le faire sous couvert d'anonymat afin d'assurer leur propre sécurité et de se protéger d'éventuelles représailles. En plus des entretiens, The Sentry a cherché à obtenir des informations crédibles provenant d'autres sources indépendantes, ainsi que l'apport d'experts, des données financières, des documents, des rapports publiés dans les médias et d'autres informations permettant d'approfondir les recherches. The Sentry a tenté de contacter chacune des personnes et des entités citées dans ce rapport, leur accordant une réponse aux questions sollicitées. Les réponses reçues ont été intégrées dans l'analyse ou dans le reste du rapport là où il y a lieu. Le rapport indique quelles réponses ont été reçues ainsi par The Sentry, afin de les différencier des déclarations publiques effectuées par ces individus et ces entités.



de la province du Lualaba, ainsi que l'implication des responsables locaux avec l'entreprise, vont à l'encontre des sanctions mises en place en 2016 par l'Union européenne (UE), l'Organisation des Nations Unies (ONU) et les États-Unis.

En mai 2016, la maire de Kolwezi, ville au cœur des mines de cuivre et de cobalt congolaises, a lancé une campagne d'amélioration urbaine.⁴ Lors d'un discours prononcé à un rond-point majeur, la maire Véronique Upite Kamina a déclaré que son bureau avait déjà obtenu des partenariats avec des entreprises privées dans ce but.⁵

Près de deux années plus tard, la maire et son adjoint, Jacques Masengo Kindele, ont mené une visite de la ville avec deux individus décrits par la mairie comme étant des « investisseurs coréens » afin de discuter de plusieurs projets d'embellissement. Des photos de la visite montrent les responsables en train de parler avec les actionnaires de Congo Aconde, tous deux des ressortissants nord-coréens, Pak Hwa Song et Hwang Kil Su.⁶ Un article concernant leur visite a identifié de nombreux projets d'améliorations locales, dont la majorité semble avoir été réalisée par Congo Aconde.^{7,8,9}



Les fondateurs de Congo Aconde rencontrent des fonctionnaires municipaux à Kolwezi avant de bâtir un monument au milieu d'un rond-point majeur. Photos : La mairie de Kolwezi (photo de gauche); le gouvernement provincial du Lualaba (photo de droite).

Des vidéos et des photos examinées par The Sentry indiquent que Congo Aconde s'est mise au travail peu de temps après la visite de MM. Pak et Hwang, et que l'entreprise était présente à Kolwezi en novembre 2019.¹⁰ Congo Aconde a notamment érigé un monument sur le rond-point même où la maire avait lancé la campagne « Kolwezi ville propre » en 2016.¹¹ Le rond-point célèbre l'héritage minier de la ville et comprend des statues, des fontaines et d'autres éléments décoratifs. De plus, la société a construit une tribune et un parc adjacent avec des parterres de fleurs et des chutes d'eau artificielles. Des preuves indirectes suggèrent qu'elle a également bâti une statue de l'ancien président Laurent-Désiré Kabila semblable à celle qu'elle a érigée à Kamina, la capitale de la province voisine du Haut-Lomami.¹²

Selon un document consulté par The Sentry détaillant le budget pour 2018 du gouvernement de Kolwezi, la ville a dédié environ 102.000 dollars américains cette année-là à la réhabilitation de ronds-points, de jardins et d'espaces verts en bord de route. Une liste de projets dans le document budgétaire correspond aux travaux que Congo Aconde y a entrepris au cours de la même période.¹³

Des documents examinés par The Sentry indiquent que Congo Aconde avait également un compte en dollars améri-



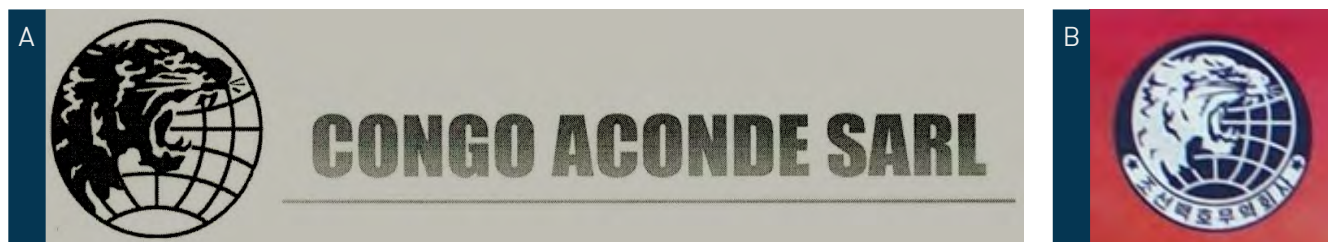
cains, auparavant non identifié, auprès de la filiale en RDC de l'Afriland First Bank, dont le siège se trouve au Cameroun, et qui était spécifiquement lié à ses opérations à Kolwezi. The Sentry a par le passé identifié un autre compte en dollars américains détenu par l'entreprise auprès de la même banque.¹⁴ Des sanctions de l'UE et de l'ONU interdisent majoritairement aux Nord-Coréens et à toutes les entreprises qu'ils contrôlent d'accéder à des services bancaires, et des sanctions américaines interdisent strictement tout accès à des dollars américains.^{15, 16, 17}

Des tiges blancs

Depuis la parution en août 2020 de son rapport sur Congo Aconde, The Sentry a consulté des informations supplémentaires liant l'entreprise au gouvernement nord-coréen, ce qui ravive des inquiétudes concernant les implications pour la paix et la sécurité internationales.

Bien que MM. Pak et Hwang étaient les seuls actionnaires et directeurs de Congo Aconde, ils n'en étaient pas les seuls employés. L'entreprise salariait au moins trois autres ressortissants nord-coréens, tous détenteurs de passeports issus à des personnes voyageant en mission officielle pour le gouvernement.¹⁸

The Sentry a également examiné des informations suggérant que Congo Aconde est affiliée à une entreprise de création contrôlée par le gouvernement nord-coréen, la Korea Paekho Trading Corporation.¹⁹ Par exemple, un document interne à l'entreprise montre que le logo de Congo Aconde—une tête de tigre stylisée et vue de profil sur un globe—est le même que celui utilisé par cette entreprise, dont le siège se trouve à Pyongyang.



Le logo de Congo Adonde (A) est le même que celui utilisé par la Korea Paekho Trading Corporation (B), dont le siège est à Pyongyang. Photos : The Sentry.

La Korea Paekho Trading Corporation serait l'une des principales sociétés de création contrôlées par le gouvernement, bien qu'il y ait comparativement peu d'informations dans le domaine public concernant ses activités à l'étranger.²⁰ Un site internet nord-coréen portant sur le commerce extérieur relève que la Korea Paekho Trading Corporation est « l'une des deux principales sociétés d'art » de la Corée du Nord, avec des activités en Guinée équatoriale, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Mali.²¹ L'expertise de l'entreprise englobe des « sculptures et monuments à l'étranger » ainsi que « des décorations architecturales à l'étranger » selon ce site.^{22, 23, 24} Congo Aconde a entrepris des travaux similaires en RDC.

Le manque d'informations sur la Korea Paekho Trading Corporation contraste avec l'étendue de la couverture médiatique sur l'autre studio principal contrôlé par le gouvernement nord-coréen, la Mansudae Overseas Projects. L'entreprise a notamment gagné une attention internationale pour avoir bâti de grandes statues dans jusqu'à 14 pays africains. La Mansudae Overseas Projects a finalement fait l'objet de sanctions américaines en 2016, suivies de sanctions de l'UE et



de l'ONU en 2017, en raison de son rôle dans l'apport de revenus pour le gouvernement nord-coréen.^{25, 26, 27} Bien que la Korea Paekho Trading Corporation ne soit nommée dans aucun programme international de sanctions, ces dernières interdiraient ses activités à l'étranger.

Malgré son profil relativement bas, la Korea Paekho Trading Corporation semble être plus largement active sur le continent africain dans l'exécution de travaux publics qu'il n'a été indiqué auparavant.^{28, 29, 30} The Sentry y a noté des indications de l'engagement de l'entreprise dans de telles activités, même après la mise en place en 2016 de strictes sanctions les interdisant. La société semble avoir été particulièrement active en Afrique occidentale et centrale. Comme dans le cas de Congo Aconde, beaucoup de projets apparents de la Korea Paekho Trading Corporation pourraient avoir été financés par des autorités gouvernementales locales. Par exemple, une filiale locale semble avoir mené des travaux publics dans l'État d'Imo au Nigeria, durant le mandat d'un gouverneur controversé critiqué pour les projets qu'il a commissionnés.^{31, 32} De plus, en novembre 2020, une éventuelle filiale locale de la Korea Paekho Trading Corporation était en activité au Cameroun, où les actionnaires de Congo Aconde MM. Pak et Hwang ont obtenu des visas pour la RDC en 2018.³³

L'art de la greffe ?

Ces nouvelles révélations remettent en question la façon dont Congo Aconde a remporté avec succès des contrats gouvernementaux, en dépit des risques associés avec le non-respect des programmes de sanctions. L'entreprise semble avoir cultivé des relations avec des dirigeants de gouvernements municipaux et provinciaux, même si son expertise a pu jouer un rôle déterminant pour décrocher des contrats.³⁴ Les relations apparentes de Congo Aconde avec de puissants individus, l'opacité entourant les appels d'offres et les risques de sanctions soulèvent des inquiétudes concernant une corruption éventuelle.^{35, 36, 37, 38, 39, 40}

Les déclarations de responsables à Kolwezi suggèrent que la campagne d'amélioration urbaine—dont les travaux de Congo Aconde faisaient clairement partie—visaient à dynamiser le prestige et la stature de la ville en tant que « métropole provinciale ».⁴¹ Le gouvernement municipal a dédié des ressources déjà limitées à ces projets pendant près de deux ans, en dépit de besoins constitutifs sans doute plus pressants.⁴² Comme dans le cas des autres localités où Congo Aconde a été active, le processus par lequel l'entreprise a remporté des contrats à Kolwezi et les raisons de sa sélection restent obscurs.

Recommandations

Des mesures prises par des gouvernements, des institutions multilatérales et des banques concernant les risques de sanctions en RDC pourraient aider à améliorer la mise en application et renforcer l'intégrité du secteur bancaire du pays. À cette fin, The Sentry présente les recommandations suivantes :



Les États-Unis, les Nations Unies et les organisations internationales

Modifier l'avis sur les risques. Le Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN) du département du Trésor américain devrait modifier son avis sur les risques de financement illicite émanant de la Corée du Nord, pour y inclure les risques de faire des affaires avec certaines parties du secteur bancaire de la RDC. Les avis du FinCEN jouent un rôle critique dans la lutte contre la corruption et les efforts de mise en application des sanctions. Les États-Unis tout comme les banques internationales devraient être alertés sur la nécessité de payer davantage attention à la collecte d'informations concernant des entités faisant l'objet de sanctions ainsi que des comptes suspects liés à la RDC.

Se pencher sur la mise en œuvre et les lacunes de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/CFT). Le département du Trésor américain et le Fonds monétaire international (FMI) devraient aider les banques congolaises à mettre en place les normes LAB/CFT, et appeler la Banque centrale de la RDC à améliorer la mise en place des normes LAB et pallier les lacunes législatives.

Renforcer le contrôle de l'UE. L'UE devrait envisager d'ajouter la RDC à sa liste des pays tiers à haut risque afin de faciliter une surveillance accrue. Les pays européens et le Royaume-Uni devraient considérer la publication d'avis sur les risques de faire des affaires avec certaines parties du secteur bancaire de la RDC, tout en soulignant la possibilité que certains acteurs exploitent le secteur afin de contourner des sanctions.

Améliorer la transparence dans les contrats publics. Le département du Trésor américain et le FMI devraient appeler la RDC à garantir un processus d'appel d'offres public transparent et à rendre tous les contrats gouvernementaux, y compris les contrats provinciaux, disponibles au public.

Fournir de l'assistance technique pour appliquer les sanctions. Des pays en mesure de fournir une assistance technique devraient aider les autres pays à appliquer les sanctions de l'ONU. Les États-Unis, l'UE, le GAFI et d'autres organisations devraient fournir ce type d'assistance aux gouvernements et banques nécessitant de l'aide et une formation pour une application efficace des sanctions.

Envisager des sanctions ciblant des réseaux. L'UE, les États-Unis et le Conseil de sécurité des Nations Unies devraient enquêter et, s'il y a lieu, envisager des sanctions à l'égard des personnes et réseaux éventuels liés aux transactions détaillées dans ce rapport, incluant les fonctionnaires du gouvernement qui ont facilité des contrats pour les entreprises nord-coréennes.

Les banques mondiales et la communauté financière

Faire preuve d'un devoir de vigilance renforcé envers les transactions. Les banques mondiales multinationales devraient renforcer leur devoir de vigilance concernant les transactions de certaines banques opérant en RDC. Les banques opérant en RDC devraient améliorer leur filtrage, leur formation et leur prise en compte de ces offenses et ajouter à leurs filtres des signaux d'alerte sur le financement de la prolifération. L'Afriland First Bank et ses correspondants bancaires devraient respecter les sanctions de l'ONU et des États-Unis et geler tous les comptes contrôlés par Congo Aconde et ses propriétaires nord-coréens. Les banques devraient coopérer avec les enquêteurs et fournir tous les documents liés à ces comptes et à leurs transactions. En adoptant une approche fondée sur le risque, les banques devraient éviter de prendre des risques de masse et se conformer davantage aux normes internationales LAB/CFT.

Développer de bonnes pratiques. L'association bancaire congolaise devrait développer de bonnes pratiques pour aider les banques locales à améliorer leur devoir de vigilance envers leurs clients liés à la Corée du Nord, incluant les



liens avec la prolifération et le financement d'armes de destruction massive, et aider à restaurer la confiance dans le secteur bancaire congolais.

Le gouvernement congolais

Améliorer le régime LAB/CFT. Le gouvernement congolais devrait renforcer la conformité des institutions financières locales en matière de LAB/CFT, y compris en soutenant l'élaboration d'une évaluation nationale des risques, d'une stratégie nationale visant à combler les lacunes actuelles du régime LAB/CFT, le renforcement des capacités des régulateurs et l'amélioration du contrôle bancaire. La banque centrale devrait également publier des directives à l'intention de toutes les banques opérant en RDC sur la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies en ce qui concerne le financement de la prolifération.

Renforcer la cellule de renseignement financier de la RDC. Le gouvernement congolais devrait habiliter le CENAREF à mener des enquêtes indépendantes et approfondies sur des activités financières suspectes, en appui aux forces de l'ordre congolaises et aux tribunaux nationaux. Le gouvernement devrait notamment engager des professionnels expérimentés au sein de l'unité, fournir les formations nécessaires au personnel existant et financer entièrement l'unité. Le gouvernement devrait également garantir que les employés du CENAREF disposent des autres ressources nécessaires pour conduire des enquêtes. De plus, le gouvernement congolais devrait rejoindre le Groupe Egmont, le forum international de cellules de renseignement financier favorisant le partage d'informations.

Passer en revue les contrats problématiques. Les autorités au pouvoir aux niveaux national, provincial et municipal devraient annuler tous les contrats actuels avec Congo Aconde et passer en revue tous les contrats avec des entreprises contrôlées par des ressortissants nord-coréens.

Garantir que le registre public des sociétés soit complet, précis et mis à jour. Les registres publics incluant des informations sur les actionnaires et les ayants droit peuvent contribuer à améliorer la transparence, le contrôle public et la responsabilité des entreprises. Le gouvernement congolais devrait garantir que son registre public en ligne recensant les entreprises comprenne toutes ces sociétés et qu'il soit exact, mis à jour et accessible aux institutions financières, aux forces de l'ordre et au grand public.

Coopérer avec le Groupe d'experts et le comité du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le gouvernement congolais devrait soumettre des rapports d'application en accord avec ses obligations envers le Conseil de sécurité des Nations Unies, et assister le Groupe d'experts dans ses efforts pour rassembler des informations sur la Corée du Nord. La délégation congolaise aux Nations Unies devrait rapporter les détails des événements décrits dans ce rapport au Groupe d'experts et au comité du Conseil de sécurité pour des enquêtes et considérations approfondies. Quand cela s'avère nécessaire, le gouvernement congolais devrait demander l'aide du Comité pour la Corée du Nord et du Comité 1540 afin de mieux appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, développer des mécanismes d'application et partager des informations.

Nous remercions nos donateurs pour leur soutien qui nous permet d'effectuer nos enquêtes. Pour en savoir plus sur nos donateurs, voir le site The Sentry, www.thesentry.org/about



Annexe : Chronologie d'événements

31 janvier 2018 : Pak Hwa Song et Hwang Kil Su obtiennent des visas de tourisme pour la RDC.

23 février 2018 : La branche de Lubumbashi de l'Afriland First Bank fournit à Congo Aconde un document attestant que l'entreprise détient un compte en dollars américains à la banque.

26 février 2018 : Congo Aconde est formellement établie.

9 avril 2018 : MM. Pak et Hwang rencontrent des dirigeants municipaux à Kolwezi au sujet de plusieurs projets d'amélioration urbaine.

12 mai 2018 : Des témoignages photographiques consultés par The Sentry montrent qu'un employé nord-coréen auparavant non signalé de Congo Aconde dirige des travailleurs congolais sur un site de projet à Kamina, dans la province du Haut-Lomami.

22 mai 2018 : Des images satellites montrent des travaux de construction en cours à un rond-point de Kolwezi.

31 mai 2018 : Emmanuel Ramazani Shadary, nommé en août de la même année par le président de l'époque, Joseph Kabila, comme son successeur désigné pour les élections présidentielles de décembre 2018, visite l'un des sites de projet de Congo Aconde à Kamina.⁴³

23 juin 2018 : Les travaux commencent pour une statue du père du président Joseph Kabila, son prédécesseur Laurent-Désiré Kabila, à Kamina.

26 juillet 2018 : Des travaux sont en cours sur la statue de Laurent-Désiré Kabila à Kolwezi.⁴⁴

23 janvier 2019 : Des statues érigées par Congo Aconde à Kamina sont inaugurées.⁴⁵

7 août 2019 : M. Hwang apparaît à Kinshasa, où il discute d'un projet de parc avec le gouverneur Gentiny Ngobila.

22 novembre 2019 : M. Hwang apparaît avec la maire Véronique Upite Kamina à Kolwezi sur le site d'une chute d'eau artificielle construite par Congo Aconde.⁴⁶



Notes de fin

- 1 Pour davantage d'informations sur les activités de Congo Aconde en RDC, voir l'annexe de ce rapport.
- 2 Selon les informations examinées par The Sentry, Congo Aconde était actif dans les provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et du Lualaba.
- 3 Voir l'annexe pour une chronologie des événements.
- 4 Agence congolaise de presse, « Lancement par le maire de Kolwezi de la campagne 'Kolwezi ville propre' », Nexis, 4 mai 2016, disponible ici : www.nexis.com (consulté en septembre 2020).
- 5 *Ibid.*
- 6 La maire Upite Kamina et l'adjoint à la maire Masengo Kindele sont ou ont récemment été des membres du parti politique du président Joseph Kabila, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), selon des médias locaux. Comme indiqué dans le rapport The Sentry à ce sujet d'août 2020, d'autres responsables connus pour avoir interagi avec des actionnaires de Congo Aconde étaient membres du même parti à l'époque, ou étaient alignés avec le bloc électoral du Front Commun pour le Congo (FCC) du président Kabila.

Voir :

The Sentry, « Affaires risquées : Des entrepreneurs nord-coréens enfreignent des sanctions internationales en République démocratique du Congo », août 2020, disponible ici : <https://thesentry.org/reports/affaires-risquees/>

Pour plus d'informations concernant l'alignement politique de la maire Upite Kamina, voir :

Agence congolaise de presse, « La présidente de la ligue provinciale des femmes du PPRD/Lualaba en visite d'itinérance à Mutshatsha », Nexis, 16 octobre 2019, disponible ici : www.nexis.com (consulté en septembre 2020).

Pour plus d'informations concernant l'alignement politique de l'adjoint à la maire Masengo Kindele, voir :

Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), publication sur Facebook, 23 mai 2017, disponible ici : <https://www.facebook.com/pprdOfficiel/posts/750781235094423> (consulté en septembre 2020).

- 7 Mairie de Kolwezi, « Visite des espaces verts de la ville de Kolwezi », 11 avril 2018, disponible ici : <https://web.archive.org/web/20180506164454/http://www.mairiekolwezi.net/> (consulté en septembre 2020).
- 8 Mairie de Kolwezi, déclaration sur la visite d'« investisseurs coréens », publication sur Facebook, 11 avril 2018, disponible ici : https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=207783603152145&id=169208883676284 (consulté en septembre 2020).
- 9 Congo Aconde a constamment utilisé certains motifs apparemment absents de la ville avant la visite de MM. Pak et Hwang en avril 2018. En particulier, les projets de Congo Aconde employaient des motifs distincts et artificiels de bûche et pierre ayant des formes comparables et des couleurs quasi identiques. The Sentry a utilisé en partie ces motifs afin d'identifier les projets de l'entreprise.
- 10 La visite de la ville à laquelle ont participé la maire Upite Kamina, l'adjoint à la maire Masengo Kindele ainsi que MM. Pak et Hwang s'est déroulée peu de temps avant que ces deux derniers aient commencé à y travailler. Congo Aconde pourrait donc avoir remporté plusieurs contrats à Kolwezi en l'espace de quelques mois après son enregistrement officiel en RDC.
- 11 Une vidéo consultée par The Sentry montre des scènes de la visite du 9 avril 2018 effectuée par MM. Pak et Hwang avec la maire Upite Kamina et l'adjoint à la maire Masengo Kindele. La vidéo montre également M. Hwang en train de s'entretenir sur le rond-point du site avec un intervieweur en français au sujet du projet. Le contenu de la vidéo renforce également la notion que le gouvernement de la ville de Kolwezi a largement mandaté Congo Aconde pour y entreprendre des projets d'embellissement.
- 12 Selon les informations affichées sur des réseaux sociaux par le gouvernement de la ville de Kolwezi, le projet de statue était en cours en juillet 2018, environ trois mois après l'apparente visite initiale de Congo Aconde. Des photos d'une publication sur un réseau social suggèrent que la statue elle-même a été achevée et installée dans la ville ce mois-ci ou auparavant. Voir:

Mairie de Kolwezi, projet de statue, publication sur Facebook, 25 juillet 2020, disponible ici : <https://www.facebook.com/permalink>.



php?story_fbid=676044769659357&id=169208883676284 (consulté en septembre 2020).

- 13 Au cours de la période durant laquelle Congo Aconde a entrepris des travaux publics à Kolwezi, la ville a également connu une série d'améliorations de grande échelle concernant son infrastructure des transports, dont certaines financées par un programme de développement urbain de la Banque mondiale.
- 14 The Sentry, « Affaires risquées : Des entrepreneurs nord-coréens enfreignent des sanctions internationales en République démocratique du Congo », août 2020, disponible ici : <https://thesentry.org/reports/affaires-risquees/>
- 15 Conseil de sécurité des Nations unies, « Comité des sanctions du Conseil de sécurité mis en place par la résolution 1718 (2006) », disponible ici : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1718> (consulté en mars 2020).
- 16 Conseil européen, « Mesures restrictives de l'UE à l'encontre de la Corée du Nord (RPDC) », disponible ici : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions/history-north-korea/#>
- 17 Le président américain (Donald Trump), décret présidentiel 13810, « Imposing Additional Sanctions with Respect to North Korea » (Sur l'imposition de sanctions additionnelles à l'encontre de la Corée du Nord), 20 septembre 2017, disponible ici : <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/presidential-executive-order-imposing-additional-sanctions-respect-north-korea/>
- 18 Des recherches antérieures effectuées par The Sentry suggèrent également que les passeports du type détenu par MM. Pak et Hwang au moment où ils ont rejoint Congo Aconde sont délivrés à des individus voyageant à l'étranger en mission officielle pour le gouvernement. Voir la note 14.
- 19 Paekho signifie « tigre blanc » en coréen et peut également être translittéré par Baekho.
- 20 Commerce extérieur de la RPD de Corée, « Korea Paekho Trading Corporation » disponible ici : <http://www.kftrade.com.kp:8888/#index/facility/detail/10438> (consulté en septembre 2020).
- 21 *Ibid.*
- 22 *Ibid.*
- 23 Une version archivée du site internet qui se présentait comme un forum de promotion des œuvres d'art nord-coréennes indique que son « partenaire proche à Pyongyang est la Paekho Arts Trading Company, qui est moins connue que l'Atelier Mansudae ». Bien que le site internet ait recours à une version différente du nom, il est indubitable selon la description que le site internet fait référence à la Korea Paekho Trading Corporation. Comparant la Korea Paekho Trading Corporation à son homologue plus renommé, le site internet ajoute qu'elle « est au moins aussi dynamique et connaît une croissance rapide grâce à un réservoir impressionnant de talents artistiques ». Le site internet ajoute notamment que l'entreprise qui peut vraisemblablement être identifiée comme étant Korea Paekho Trading Corporation a développé une « remarquable réputation dans de nombreux pays du Moyen-Orient et d'Afrique pour ses peintures murales, ses statues et ses panoramas, qu'il conçoit et exécute bien plus rapidement et à des prix bien meilleurs que ses concurrents étrangers ». Voir :

Pyongyang Painters, « About Us » (À propos), archive disponible ici : https://web.archive.org/web/20110803152430/http://pyongyang-painters.com/pos/top_menu/call/main_aboutus/do/load (consulté en septembre 2020).
- 24 Une version archivée d'un site internet apparemment distinct sur le commerce extérieur nord-coréen décrit la Korea Paekho Trading Corporation comme exportant « plusieurs sortes de cassettes audiovisuelles, des souvenirs en argent, des pianos et de l'art ». Le site internet indique que l'entreprise importe « plusieurs sortes de produits électroniques, de l'équipement et du matériel pour des films, des pianos, des instruments de musique et des publications, une riche sélection de produits alimentaires nutritifs ». Enfin, le site internet déclare que la Korea Paekho Trading Corporation est impliquée dans plusieurs activités artistiques, comme « la production conjointe et ordonnée de dessins animés et de longs métrages, l'échange culturel et artistique (musique, danse et acrobatie) ». Voir :

Korea Computer Center en RPD de Corée, « Foreign Trade of Korea » (Commerce international de Corée), archive disponible ici : <https://web.archive.org/web/20050213003156/http://www.kccckp.net/en/trade/trade-company.php?7+955> (consulté en septembre 2020).
- 25 Département du Trésor américain, « Treasury Sanctions Individuals and Entities Supporting the North Korean Government and Its Nuclear and Weapons Proliferation Efforts » (Le Trésor sanctionne des individus et des entités soutenant le gouvernement nord-coréen et ses efforts de proliférations nucléaire et d'armement), communiqué de presse, 2 décembre 2016, disponible ici : <https://www.treasury.gov/press-center/press-releases/Pages/jl0677.aspx>



- 26 Union européenne « Document 52017XC0811(11) », 11 août 2017, disponible ici : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX:52017XC0811\(11\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX:52017XC0811(11))
- 27 Nations unies, « Security Council Toughens Sanctions Against Democratic People's Republic of Korea, Unanimously Adopting Resolution 2371 (2017) » (Le Conseil de sécurité durcit les sanctions contre la République populaire démocratique de Corée, adoptant à l'unanimité la résolution 2371 (2017)), 5 août 2017, disponible ici : <https://www.un.org/press/en/2017/sc12945.doc.htm>
- 28 The Sentry a trouvé des indications d'une activité de l'entreprise en Guinée équatoriale et au Mali, et de l'existence de ce qui paraît être une filiale de la Korea Paekho Trading Corporation au Ghana. De plus, The Sentry a découvert des preuves que la Korea Paekho Trading Corporation a mené des travaux publics au Cameroun et dans la ville de Parakou au Bénin et a opéré au Nigeria. De fait, le registre des entreprises du Nigeria inclut une entreprise appelée Paek Ho Nig Construction Ltd, dont plusieurs directeurs ont indiqué que leur adresse était le quartier de Pyongyang où la Korea Paekho Trading Corporation est située.
- 29 Selon un site internet sur le commerce extérieur nord-coréen, la Korea Paekho Trading Corporation a été établie en 1970 et a également été active en Allemagne, en Chine, en Égypte, aux Émirats arabes unis, en Italie, en Jordanie, au Koweït, aux Pays-Bas, en Russie, en Suisse et en Thaïlande. Voir la note 20.
- 30 The Sentry a observé des similitudes marquées entre les styles et types de travaux exécutés par Congo Aconde en RDC et ceux figurant sur les projets photographiques et les rendus graphiques—beaucoup portant le logo de la Korea Paekho Trading Corporation—affichés sur les réseaux sociaux par une personne travaillant pour une filiale apparente de la Korea Paekho Trading Corporation en Afrique.
- 31 The Sentry a examiné des rendus graphiques et des photographies de projets affichés sur les réseaux sociaux par une personne travaillant pour une filiale apparente de la Korea Paekho Trading Corporation en Afrique, beaucoup portant le logo de la Korea Paekho Trading Corporation. Ces images montrent que la Korea Paekho Trading Corporation était active dans la ville nigérienne d'Owerri, où se trouvent de nombreux travaux architecturaux paysagers et où une douzaine de statues de dirigeants africains ont été dévoilées en 2017 et 2018. L'un des rendus suggère qu'une fondation associée à l'ancien gouverneur de l'État d'Imo, Rochas Ochoroka, pourrait avoir passé commande auprès de la filiale de la Korea Paekho Trading Corporation. De nombreux travaux architecturaux décoratifs ont été réalisés sous sa direction à Owerri, incluant la construction de nombreuses chutes d'eau artificielles de grande taille.
- 32 Agence France-Presse, « Un état du Nigeria crée le 'ministère du bonheur' » (L'État nigérian se dote d'un 'ministre du Bonheur'), 5 décembre 2017, disponible ici : www.nexis.com (consulté en septembre 2020).
- 33 Selon des entretiens menés et des documents consultés par The Sentry, une filiale probable de la Korea Paekho Trading Corporation a été active au Cameroun. L'entreprise opère actuellement sous le nom commercial de Paekho Construction et utilise un logo identique à celui employé par Congo Aconde en RDC. D'après les informations consultées par The Sentry, elle a érigé un vaste éventail de bâtiments, monuments et autres travaux architecturaux de décoration pour des gouvernements municipaux, des institutions religieuses et d'autres entités à travers le pays depuis environ 2014. L'entreprise semble notamment avoir bâti un grand obélisque, des fontaines et des sculptures sur la place de l'Indépendance de la capitale Yaoundé. Une photo examinée par The Sentry montre le directeur de Congo Aconde Hwang Kil Su debout devant un grand obélisque sur la place de l'Indépendance, alors qu'il était en cours de construction fin 2015 ou début 2016. En novembre 2020, le site internet de l'autorité fiscale camerounaise indiquait que Paekho Construction était commercialement active, et des informations séparées consultées par The Sentry indiquent que l'entreprise a été engagée dans des projets de construction depuis la mise en place de sanctions internationales qui interdisent ce genre d'activités.
- 34 Les gestionnaires de Congo Aconde semblent notamment avoir interagi de façon prédominante avec des responsables qui sont ou ont été des membres du PPRD, parti politique de l'ancien président Joseph Kabila. Le PPRD a eu certains engagements auprès de figures politiques nord-coréennes haut placées. Par exemple, des membres du PPRD ont rencontré en août 2016 une délégation nord-coréenne de haut rang. La délégation était conduite par Ri Su-Yong, qui a servi en tant que ministre des Affaires étrangères du pays jusqu'en mai de la même année. Au moment de sa visite, Ri était le vice-président du comité central du Parti du travail de Corée, le parti au pouvoir en Corée du Nord.

Pour plus d'informations sur la visite, voir :

Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), « Invitée par le Pprd, une importante délégation nord-coréenne est arrivée à Kinshasa ce dimanche 14 août 2016 », publication sur Facebook, 14 août 2016, disponible ici : <https://www.facebook.com/pprdOfficiel/posts/602124899960058> (consulté en septembre 2020).



Pour plus d'informations sur le mandat de Ri en tant que ministre des Affaires étrangères, voir :

Choe Sang-Hun, « North Korea Is Said to Appoint Career Envoy as Foreign Minister » (La Corée du Nord pourrait nommer un envoyé de carrière comme ministre des Affaires étrangères), The New York Times, 17 mai 2016, disponible ici : <https://www.nytimes.com/2016/05/18/world/asia/north-korea-ri-yong-ho-named-foreign-minister.html>

Pour plus d'informations sur le rôle de Ri à ce moment de la visite, voir :

BBC Worldwide Monitoring, « North Korean Party Official Meets Counterparts in South Africa » (Un responsable du parti nord-coréen rencontre ses homologues en Afrique du Sud), 28 août 2016, disponible ici : www.nexis.com (consulté en septembre 2020).

- 35 Les projets de statues à Kamina dans la province du Haut-Lomami auraient été entièrement financés par le budget provincial, et des déclarations du gouvernement de la ville de Kolwezi font référence à l'utilisation de son propre budget pour financer les projets de Congo Aconde. Des informations séparées consultées par The Sentry indiquent également que le gouvernement de la ville de Lubumbashi, située à environ 320 kilomètres de Kolwezi et de l'endroit où Congo Aconde a été incorporé, a décerné un contrat public à l'entreprise pour un projet d'amélioration de la ville.
- 36 Les informations disponibles suggèrent que le personnel principal était directement en contact avec des officiers d'une façon qui pourrait avoir incité ces responsables à leur décerner des contrats publics. Par exemple, une déclaration du gouvernement de la ville de Kolwezi fait référence à MM. Pak et Hwang en tant qu'« investisseurs coréens », et d'autres informations publiques disponibles font référence aux responsables « bien disposés à accompagner » Congo Aconde dans les efforts d'embellissement et de modernisation de la ville. Voir :
- Mairie de Kolwezi, déclaration sur la visite des « investisseurs coréens », publication sur Facebook, 11 avril 2018, disponible ici : https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=207783603152145&id=169208883676284 (consulté en septembre 2020).
- RTGA World, « 13ème rue : Vers l'aménagement de cet espace vert en un parc public », 7 août 2019, disponible ici : <https://groupeavenir-rdc.info/actus.php?idart=131&idrub=27> (consulté le 27 mars 2020).
- 37 Auguy Mudiayi, « Kinshasa : Congo ACONDE et AVC Construct désignées pour construire le 'Parc public' à la 13ème rue industriel », Desk Eco, 8 août 2019, disponible ici : <https://deskeco.com/kinshasa-congo-aconde-et-avc-construct-designees-pour-construire-le-parc-public-a-la-13eme-rue-industriel>
- 38 Agence congolaise de presse, « Pose de la première pierre de la construction du monument de Mzee Kabila à Kamina dans le Haut-Lomami », Nexis, 23 juin 2018, disponible ici : www.nexis.com (consulté en septembre 2020).
- 39 Agence congolaise de presse, « Kamina : fin des travaux de construction du monument de Mzee Kabila », Nexis, 8 août 2018, disponible ici : www.nexis.com (consulté en 2020).
- 40 Dans le cas du contrat apparemment décerné à Congo Aconde par la ville de Lubumbashi, The Sentry n'a pas pu identifier d'information publique disponible concernant la moindre réunion ou délibération sur le travail de Congo Aconde là-bas, et The Sentry n'a pas non plus identifié de budget de la ville détaillant le travail qui semble avoir été accordé à l'entreprise.
- 41 Voir la note 4.
- 42 En 2015, le gouvernement de la RDC a sous-divisé certaines des provinces du pays, résultant dans la création, parmi d'autres, de la province du Lualaba, dont Kolwezi est la capitale. D'après une étude académique, ce processus a ancré le contrôle du gouvernement central sur les affaires provinciales tout en limitant le budget et l'autorité budgétaire des provinces. En retour, les provinces ont été soumises à de nouvelles restrictions concernant des activités comme le paiement des fonctionnaires ou l'amélioration des infrastructures. L'étude note également que dans le cas de la province du Lualaba, le gouvernement a imposé à Kolwezi des taxes pour combler ses propres lacunes de financement. La décentralisation a pu constituer un argument supplémentaire pour que le gouvernement de la ville prenne des risques et exerce une forme de contrôle sur la planification locale. Par conséquent, dans un environnement de budgets limités, et avec la nécessité de faire preuve d'action politique, le respect des sanctions peut ne pas être un facteur opérationnel. Voir :
- Lisa Jené et Pierre Englebert, « Tangled! Congolese Provincial Elites in a Web of Patronage » (Enchevêtrées ! Les élites provinciales congolaises dans un réseau de patronage), Secure Livelihoods Research Consortium, 15 janvier 2019, disponible ici : <https://securelivelihoods.org/publication/tangled-congolese-provincial-elites-in-a-web-of-patronage> (consulté en septembre 2020).



- 43 Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), « PPRD Haut-Lomami : Le SP Ramazani visite des travaux en cours d'exécution sur initiative du chef de l'État », publication Facebook, 31 mai 2018, disponible ici : <https://www.facebook.com/pprdOfficiel/posts/945081825664362> (consulté en mars 2020).
- 44 Mairie de Kolwezi, publication sur Facebook, 26 juillet 2020, disponible ici : https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=676044769659357&id=169208883676284 (consulté en septembre 2020).
- 45 Agence congolaise de presse, « Haut-Lomami : inauguration des monuments Mzee Kabila et Ilunga Mbidi à Kamina », 23 janvier 2019, disponible ici : www.nexis.com (consulté en mars 2020).
- 46 Mairie de Kolwezi, publication sur Twitter, 22 novembre 2019, disponible ici : <https://twitter.com/MairiedeKolwezi/status/1197872523674820609> (consulté en septembre 2020).

